

## Les mots du pouvoir Cinquante ans de discours inauguraux au Québec (1944-1996)

Les mots, comme les fleurs, ont chacun leur parfum d'idéologie; leur utilisation et leur fréquence en partie inconsciente traduisent mieux qu'un long discours la pensée politique profonde des candidats en quête de pouvoir<sup>1</sup>.

L'Assemblée nationale du Québec, appelée autrefois l'Assemblée législative, est l'un des plus vieux parlements au monde. Elle a été instituée en 1791 par le gouvernement britannique. La domination britannique sur la population canadienne et la nature monarchique du système politique expliquent que pendant presque deux siècles, on ait appelé "discours du trône", le discours qui chaque année amorce les travaux des représentants du peuple. À Londres comme à Québec, ce discours exposait les volontés royales aux députés. Pour bien signifier l'ordre de préséance monarchique, la lecture de ce discours avait lieu au Conseil législatif qui était une chambre non élue, dont les membres étaient nommés par le représentant du roi, et non pas devant la chambre des représentants élus. Cet usage du mot *trône* illustre bien la problématique de la relation entre le vocabulaire et les rapports de forces idéologiques. Aussi, à partir de 1969, avec l'abolition du Conseil législatif et le changement d'appellation de l'Assemblée législative qui devint l'Assemblée nationale, le *discours du trône* fut converti plus démocratiquement en *discours inaugural* puis, depuis 1984, en *discours d'ouverture*, lu dorénavant devant l'Assemblée élue, marquant ainsi symboliquement la suprématie de l'institution représentative sur la Couronne. Conformément à la tradition parlementaire britannique, le discours inaugural est préparé par le Premier ministre et approuvé par le cabinet: "It is considered by cabinet to be the most important public statement of its political intentions<sup>2</sup>". Il expose les objectifs généraux du Gouvernement ainsi que des mesures

---

<sup>o</sup> Département de Sciences politiques, Université de Montréal, CP 6128, succursale A, Montréal, H3C3J7, Canada.

<sup>1</sup> M. Charlot et I. Croisard, "Le discours télévisé des principaux candidats à la présidence de la République en 1974", *Projet*, 1974, 88, p. 96.

<sup>2</sup> R.J. Jackson et M. M. Atkinson, *The Canadian Legislative System*, Toronto, Macmillan, 1980, p. 76 ("Le cabinet le considère comme l'exposé public le plus important de ses projets politiques").

législatives spécifiques. À la suite de la lecture du discours d'ouverture, le débat est amorcé par la réplique du chef de l'opposition officielle<sup>3</sup>.

Nous avons analysé tous les discours inauguraux prononcés entre 1945 et 1996; ce qui représente un total de quarante-neuf discours contenant 191 724 occurrences, 11 557 formes graphiques différentes et 6 654 vocables<sup>4</sup>. La longueur de ces discours est très variable, le plus bref (1970) ayant 246 occurrences et le plus long (1981) 16 440 occurrences. La longueur moyenne des discours a été stable de 1944 à 1973, se situant sous la barre des 2 000 occurrences, mais les discours inauguraux se sont progressivement allongés durant le mandat du Parti libéral de 1973 à 1976, pour atteindre un sommet avec le gouvernement du Parti québécois, qui a suivi de 1976 à 1985, la moyenne oscillant entre 7 000 et 10 000 occurrences pour cette époque. Cet allongement du discours peut s'expliquer par l'introduction de la télédiffusion des débats instaurée en octobre 1978.

## L'accroissement du vocabulaire

Le choix du vocabulaire politique n'est pas régi par les seules exigences de la langue commune. Il est tributaire de deux facteurs concomitants. Il dépend des effets de conjoncture qui imposent des problématiques particulières nécessitant l'emploi d'un lexique spécifique par les partis gouvernementaux qui doivent les affronter. Mais il est aussi, comme le suggérait Frédéric Bon, conditionné par les idéologies des partis<sup>5</sup>. L'arrivée au pouvoir d'un nouveau parti devrait théoriquement provoquer un renouvellement du vocabulaire politique, car ce parti aura tendance à vouloir prendre des mesures législatives qui répondront aux attentes de son électorat et refléteront ses orientations. Mais l'exercice d'un mandat gouvernemental exige aussi des interventions commandées par l'évolution de la conjoncture et l'émergence d'enjeux qui n'étaient pas prévus. Cette émergence entraîne forcément l'usage d'un nouveau vocabulaire. L'analyse de l'accroissement du vocabulaire dans l'ensemble du corpus illustre ce phénomène et montre que les partis lorsqu'ils arrivent au pouvoir introduisent un vocabulaire qui leur est propre. Le graphique qui suit décrit le profil général de l'accroissement du vocabulaire, les textes étant classés par ordre chronologique. Pour neutraliser les effets de la longueur différente des discours, le corpus a été divisé en tranches de 1000 occurrences.

---

<sup>3</sup> Cf. G. Deschênes, "L'ouverture des sessions", *Bulletin de la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec*, volume 18 (1-2), juin 1989, p. 3-7.

<sup>4</sup> Ces discours ont été tirés des Journaux de l'Assemblée législative de la province de Québec de 1944 à 1971 et les Procès-verbaux de l'Assemblée nationale du Québec de 1971 à 1998. Les textes ont été normalisés et lemmatisés ("vocables") à la norme "Charles Muller", en suivant les principes exposés par D. Labbé, 1990. Pour une présentation exhaustive des données tirées de ce corpus, cf. D. Labbé et D. Monière, 1999.

<sup>5</sup> F. Bon, *Les discours de la politique*, Paris, Economica, 1991, p. 262.

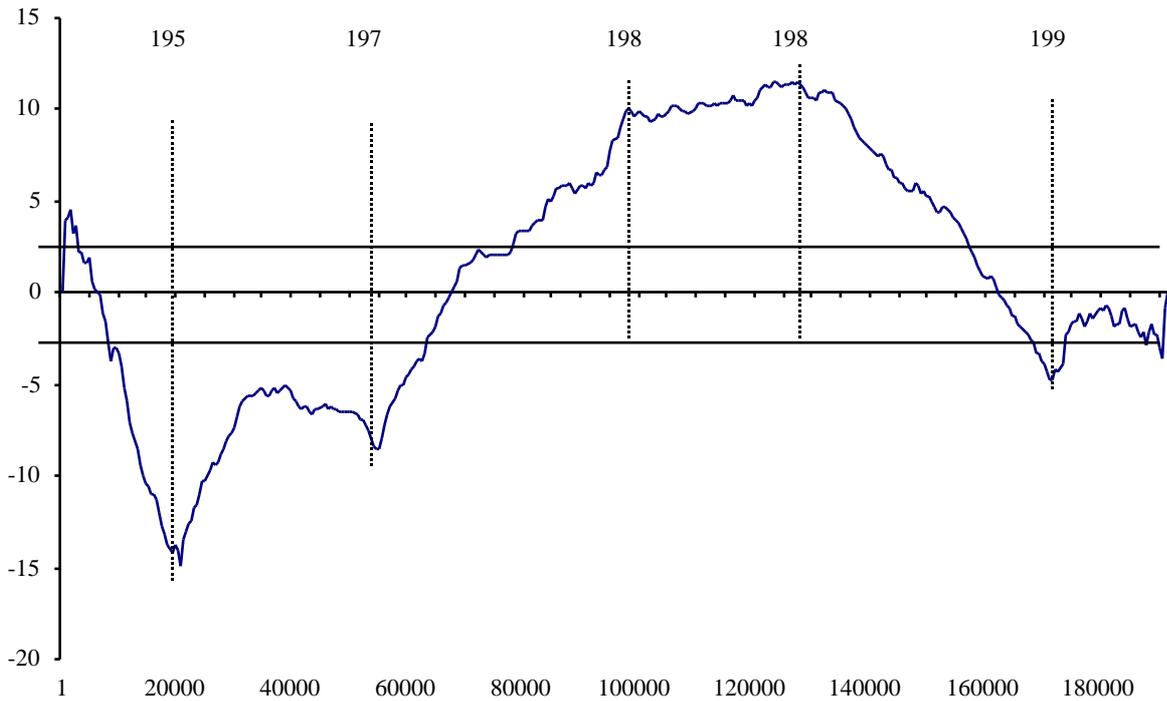


Figure 1  
Accroissement du vocabulaire dans le corpus

Notre hypothèse sur la relation entre l'idéologie et le choix du vocabulaire politique est validée puisque les mouvements de cette courbe sont synchrones de l'évolution politique de la société québécoise. Si l'accroissement avait suivi la même loi tout au long du demi-siècle, la courbe s'inscrirait dans l'intervalle de plus ou moins deux écarts-types. On note d'abord que de 1945 à 1959, il y a une chute constante dans le nombre de mots nouveaux qui apparaissent d'un discours à l'autre. Cette période correspond aux différents mandats de l'Union nationale dont l'idéologie était conservatrice et dont la gestion politique se caractérisait par le non-interventionisme de l'État. La rhétorique est répétitive et reflète parfaitement le projet d'immobilisme social de ce gouvernement et de son chef Maurice Duplessis. Le discours gouvernemental semble échapper aux effets de conjoncture, puisque, sur les seize années consécutives que dure le règne de ce parti, il y a un ralentissement anormal du rythme d'apparition de mots nouveaux. Les deux décennies qui suivent sont marquées par une brève phase d'invention lexicale du début jusqu'au milieu des années 1960, suivie d'un épuisement relatif. En 1960 se produit ce qu'on appelle la "révolution tranquille" avec l'arrivée au pouvoir du Parti libéral et d'une équipe de dirigeants modernistes qui entreprennent une vaste réforme de l'appareil de l'État. Cette idéologie de la modernisation se traduit par un renouvellement du vocabulaire politique qui exprime les nouvelles réalités de l'État-Providence. Mais précisément cette phase de modernisation de l'appareil d'État se stabilise à partir de 1966 avec le retour au pouvoir de l'Union nationale. Le changement de parti gouvernemental en 1970 ne semble pas affecter le renouvellement du vocabulaire, ce qui peut

s'interpréter comme étant le reflet de la ressemblance idéologique entre l'Union nationale et le Parti libéral de Robert Bourassa.

Puis en 1977 se produit un véritable séisme ou une révolution lexicale avec l'arrivée au pouvoir d'un nouveau parti, le Parti québécois, voué à l'accession du Québec à la souveraineté et porteur de l'idéologie social-démocrate. Son chef, René Lévesque, introduit un nouveau vocabulaire pour décrire ses multiples projets de réformes. L'accroissement de vocabulaire constant durant les deux mandats exercés par le Parti québécois est révélateur de son effervescence idéologique. Cette constance traduit aussi les changements de conjoncture qui se produisent durant cette période, fortement marquée par la récession économique et un changement de cap de la gouverne social-démocrate qui dut gérer une crise avec des ressources financières exsangues.

La période de 1985 à 1994 est caractérisée par le retour au pouvoir du Parti libéral et de son chef Robert Bourassa. Le Parti libéral est un fervent partisan du fédéralisme et de l'économie de marché, tout en conservant à l'État un rôle régulateur sur le plan social. Il représente les intérêts de la classe d'affaires et de la minorité anglophone. Robert Bourassa ne semble pas s'intéresser au discours inaugural comme véhicule programmatique, puisque durant ses quatre mandats son discours se renouvelle peu d'une année à l'autre. Ce phénomène se répète d'ailleurs pendant ses deux séquences de gouvernement (de 1970 à 1976 et de 1985 à 1994). Enfin, le retour au pouvoir du Parti québécois en 1994 est marqué par un changement du lexique, puisqu'il y a apport de nouveau vocabulaire; le mouvement est moins prononcé toutefois que celui observé dans les phases antérieures, la gestion de la crise des finances publiques imposant une logique de la rigueur qui restreint sévèrement les vellétés d'innovation.

## **Proximité et distance lexicales entre les partis**

Si on fait l'hypothèse que les différences de vocabulaire peuvent traduire des différences idéologiques, un calcul de distance entre les textes pourrait déterminer lesquels sont les plus proches et lequel les plus éloignés les uns des autres. Ce calcul consiste à comparer le vocabulaire des textes pris deux à deux, en neutralisant les différences de taille<sup>6</sup>. Une faible distance indiquera que la plus grande partie de la surface lexicale du couple considéré est commune. À l'inverse, plus la distance s'accroît, plus les textes sont dissemblables, au moins lexicalement. Notre indice varie entre 0 et 1: une valeur 0 signifie que les deux textes utilisent le même vocabulaire avec les mêmes fréquences d'emploi. Il ne s'agit pas forcément d'un décalque exact: les mots peuvent être placés dans un ordre différent, les temps des verbes ou le genre et le nombre des adjectifs modifiés. Autrement dit, deux textes dont la distance est faible, s'ils ne disent pas la même chose, partagent le même univers linguistique et

---

<sup>6</sup> De trop fortes différences de taille peuvent engendrer des différences de nature aptes à fausser la comparaison. C'est la raison pour laquelle nous excluons de la comparaison les textes trop petits (moins de 1 000 occurrences) soit les textes 1970, 1972 et 1981B. Sur ce mode de calcul, se reporter à D. Labbé 1998, p. 28.

mental et sont écrits dans un style semblable. À l'inverse, un indice de 1 signifie que les deux textes n'ont aucun vocable en commun. Cette situation est aussi théorique que la première car, s'ils utilisent la même langue, les locuteurs sont condamnés à utiliser un minimum de vocabulaire commun. Plus on se rapprochera de 1, plus les textes appartiendront à des univers lexicaux et intellectuels différents et développeront des thèmes éloignés.

Nous avons utilisé la technique de la classification automatique pour identifier des groupes de discours ou des périodes plus homogènes dans ce corpus. La classification automatique ascendante opère sur la matrice des distances. L'algorithme procède à la construction d'une classe en regroupant les deux textes séparés par les distances les plus faibles, puis il recalcule les distances des autres textes par rapport à ce nouvel ensemble, etc. Et ceci jusqu'à la constitution d'un ensemble unique. Les regroupements successifs par la technique du "saut minimal" sont représentés par un arbre avec, en ordonnées, les distances correspondant aux différents niveaux d'agrégation. Il ne faut pas attacher trop d'importance au classement des textes de gauche à droite. Par construction, les textes les plus proches figurent à gauche du graphe et les plus éloignés à droite. La technique employée produit parfois des effets de chaîne. Certaines proximités entre textes ne sont pas discernables car les sommets qui les relient sont effacés par des agrégations effectuées à un niveau inférieur.

- Groupe A :
- Bourassa 1973B
  - Bourassa 1974
  - Bourassa 1973A
  - Bourassa 1975
  - Lesage 1960
  - Bourassa 1976
  - Lesage 1966A
  - Johnson 1966B
  - Lesage 1962
  - Bourassa 1989
  - Bourassa 1992
  - Lesage 1963
  - Bourassa 1988
  - Johnson 1968
  - Johnson Jr 1994A
  - Lesage 1965

- Groupe B :
- Duplessis 1949
  - Duplessis 1951
  - Duplessis 1950A
  - Duplessis 1950B
  - Duplessis 1947
  - Duplessis 1948
  - Duplessis 1953
  - Duplessis 1956
  - Duplessis 1955
  - Duplessis 1958
  - Duplessis 1954
  - Duplessis 1957
  - Duplessis 1945
  - Duplessis 1946

- Groupe C :
- Lévesque 1979
  - Lévesque 1980
  - Lévesque 1977
  - Lévesque 1984
  - Lévesque 1978
  - Lévesque 1983
  - Bouchard 1996
  - Lévesque 1981C
  - Parizeau 1994B

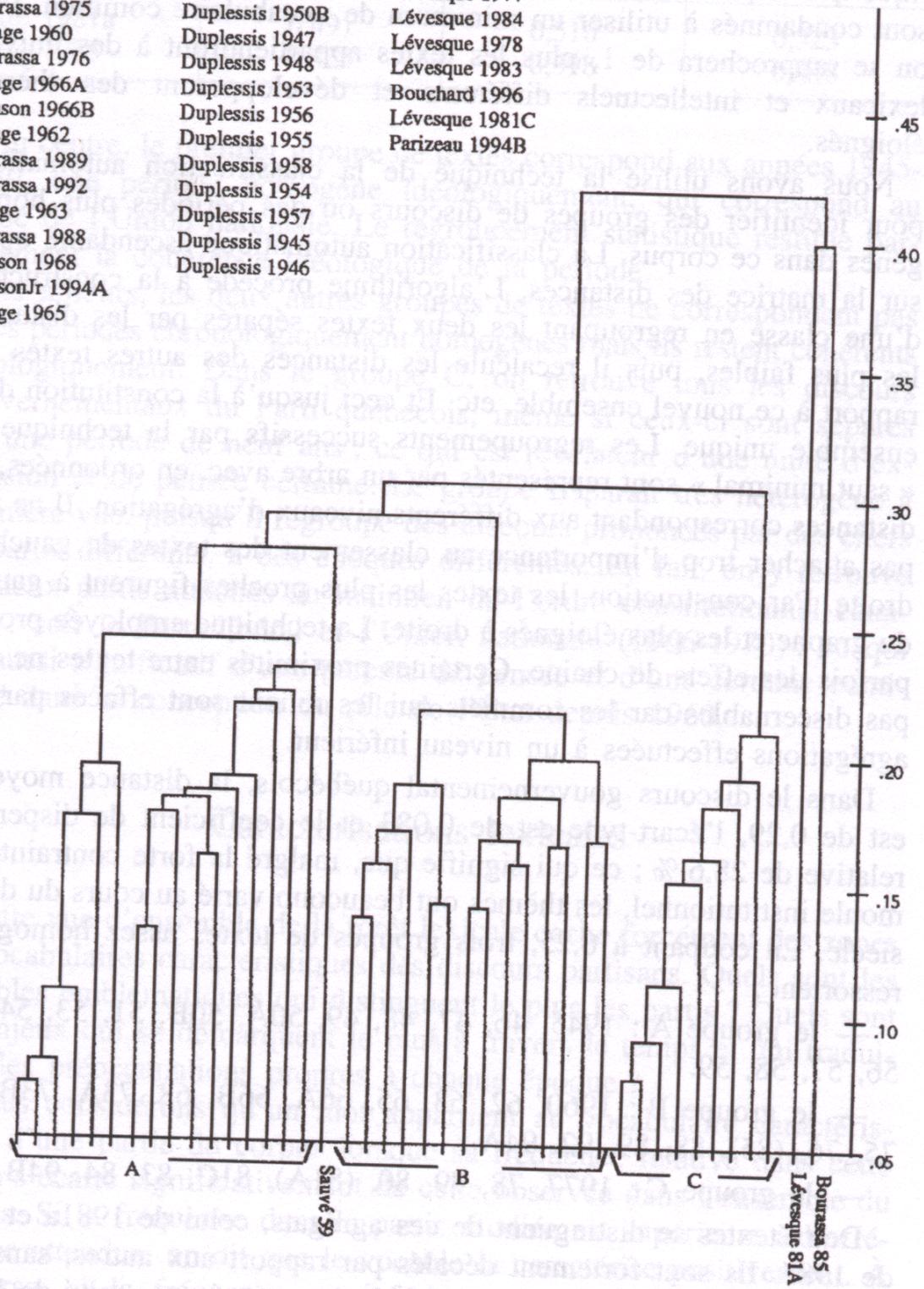


Figure 2  
Classification automatique ascendante

Dans le discours gouvernemental québécois, la distance moyenne est de 0,29, l'écart-type est de 0,083 et le coefficient de dispersion relative de 28,6%; ce qui signifie que, malgré la forte contrainte du moule institutionnel, les thèmes ont beaucoup varié au cours du demi-siècle. En coupant à 0,25, trois groupes de textes assez homogènes ressortent:

- le groupe A: 1945, 46, 47, 48, 49, 50A, 50B, 51, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59.
- le groupe B: 1960, 62, 63, 65, 66A, 66B, 68, 73A, 73B, 74, 75, 76, (85), 88, 89, 92, 94A.
- le groupe C: 1977, 78, 79, 80, (81A), 81C, 83, 84, 94B, 96.

Deux textes se distinguent de ces agrégats, celui de 1981a et celui de 1985. Ils sont fortement décalés par rapport aux autres, sans être tout à fait étrangers aux sous-ensembles constitués, car celui de 1981a est plus près du groupe C et celui de 1985 du groupe B, ainsi que l'indique le tableau suivant:

Tableau des moyennes pondérées des distances

distance de / à	Groupe A	Groupe B	Groupe C
texte 1981a	0,491	0,516	0,323
texte 1985	0,425	0,398	0,448

Au centre, le premier groupe de textes correspond aux années 1945-1959, une période homogène idéologiquement, qui correspond au règne de l'Union nationale. Le regroupement statistique restitue parfaitement la cohérence idéologique de la période.

Par ailleurs, les deux autres groupes de textes ne correspondent pas à des périodes chronologiquement homogènes mais ils restent cohérents idéologiquement. Dans le groupe C, on retrouve tous les discours gouvernementaux du Parti québécois, même si ceux-ci sont séparés par une période de neuf ans; ce qui est révélateur d'une unité d'expression et de pensée certaine. Le groupe B paraît très hétérogène à première vue, puisqu'il regroupe des discours prononcés par des chefs de partis différents, à des époques différentes. En fait, on y retrouve les deux partis attachés au maintien de l'ordre constitutionnel canadien: soit le Parti libéral et l'Union nationale (1966-1970); ce qui est aussi significatif d'une parenté de pensée et d'une certaine continuité dans la conception du rôle de l'État depuis 1960.

## Caractérisations lexicales

Cette vue d'ensemble de la forêt lexicale cache forcément des zones de vocabulaires caractéristiques des discours partisans. Quels sont les vocables emblématiques qui distinguent le plus les partis? Quels sont les enjeux qui se démarquent le plus à travers le temps et qui traduisent les préoccupations propres à chaque époque?

Nous considérons qu'un mot appartient au vocabulaire caractéristique d'une partie du corpus lorsque sa fréquence relative dans cette partie s'écarte significativement de celle observée dans l'ensemble du corpus. Si la fréquence dans la partie étudiée est supérieure à la fréquence attendue, on dit que le vocable la caractérise positivement. À l'inverse, si la fréquence est inférieure, la caractérisation est dite négative. Lorsque l'écart n'est pas significatif, on considère le mot comme étant non caractérisant.

### *La période unioniste*

La première époque, qui s'étend de 1945 à 1959 et correspond au règne de l'Union nationale, est placée sous le signe de *province* qui est un nom très caractéristique du premier groupe de textes. Si ce nom était réparti au hasard dans le corpus, le discours de l'Union nationale de cette période devrait en contenir environ trente-six, puisque ce corpus représente 10% de l'ensemble du vocabulaire où *province* est employé 360 fois. Or il est employé 215 fois durant cette seule période, ce qui représente 69% de toutes les occurrences de *province*. Cet écart montre à quel point ce vocable est au cœur du discours gouvernemental jusqu'en 1959. Son emploi décline fortement par la suite avec l'émergence du nationalisme québécois, lequel désigne l'entité politique québécoise par le nom *État* à partir des années 1970.

L'usage des vocables *Québec* et *Québécois* ou *Canada* et *Canadien* est révélateur du sentiment d'appartenance de la population québécoise, qui a changé de définition de soi au cours des cinquante dernières années. Or, le discours de l'Union nationale se différencie des discours subséquents en mettant peu en relief les vocables référant à la conscience identitaire et ne manifeste pas de rejet à l'endroit de l'identité canadienne car le substantif *Canadien* est un vocable à caractérisation positive. Par ailleurs, *Québec* et *Québécois* sont des caractérisations négatives: le substantif *Québécois* se révèle même totalement absent et *Québec* fortement sous-employé (63 fois sur 935; ce qui donne un pourcentage d'emploi de 0,06). Le qualificatif *québécois* est tout aussi négligé (0,006) et n'est pas utilisé pour caractériser la société québécoise.

L'Union nationale défend une position autonomiste sur le plan constitutionnel, où elle ne demande pas de nouveaux pouvoirs, mais veut "sauvegarder" les compétences dévolues à la province par la constitution qui garantit la "décentralisation" des pouvoirs. Cette logique est attestée par le suremploi des vocables *confédération*, par la totalité des occurrences de *prérogatives* et de *fédératif*, par *pacte fédératif*, *coopérer*. Cette position est bien illustrée par une phrase qui revient dans trois discours différents: "Notre gouvernement est convaincu que la

constitution canadienne est un pacte d'honneur entre les deux grandes races du Canada". Le syntagme *constitution canadienne* revient d'ailleurs à treize reprises. Dans le domaine social, le discours de l'Union nationale est centré sur la ruralité et la religion. Le vocabulaire de cette période se caractérise par le suremploi de: *bénir, divin, religieux, église, paroisse, sainteté, et providence*, qui sont des vocables quasi exclusifs à cette période.

La classe rurale ou agricole est la principale destinataire des politiques publiques, si l'on se fie à l'indicateur des suremplois de *cultivateurs, classe, rural, colonisation et drainage*. Elle est en même temps très valorisée, puisqu'elle est fréquemment qualifiée de *saine*. Dans un tel contexte, le suremploi de *progrès* et *progressif* peut sembler étonnant. Mais ils sont employés en liaison avec des vocables qui se rattachent à la société traditionnelle, comme l'indiquent ces extraits: "la petite propriété facteur de progrès et de paix sociale"; "le progrès économique passe par la coopération entre le capital et le travail"; "le progrès durable repose sur le respect des traditions". Le "progrès" est associé à l'"agriculture", première entreprise forteresse de l'ordre et fondement de tout progrès durable, à la "colonisation" et à l'exploitation des richesses naturelles. Il n'implique pas de changement dans la structure sociale, qui doit être soumise à la "tradition".

L'économie se réduit au développement de l'"agriculture" par l'"électrification", les "subsides" donnés aux "cultivateurs" pour la "colonisation" et le "drainage des terres", si on en juge, inversement, d'après l'usage parcimonieux des vocables *économie, croissance, emploi, investissements, entreprises, privilège*. Le concept d'*ouvrier* est préféré à celui de *travailleur* et de sa famille, quasi absente: *travailler, travailleur, travail*.

Quant aux questions culturelles, les vocables *culture, culturel* sont sous-employés et *langue, français* et *francophone* totalement absents. Celui qui agit dans ces discours est, bien sûr, le Gouvernement. Mais pour l'Union nationale, 50% des références à *gouvernement* utilisé comme sujet de la phrase sont accompagnées de *mon*. Ce suremploi est une manifestation de respect envers l'institution monarchique, le lieutenant-gouverneur jouant pleinement son rôle de représentant de la Reine qui forme le gouvernement et est donc en droit de le désigner comme son gouvernement. Ce langage monarchique persistera jusqu'au début des années 1960, mais disparaîtra après 1966, où le syntagme *le gouvernement* prendra toute la place<sup>7</sup>.

## *La période libérale*

---

<sup>7</sup> Dans le seul discours inaugural qu'il prononcera en 1994, Jacques Parizeau aura recours sept fois au syntagme *mon gouvernement!*

Le deuxième groupe de discours couvre la période 1960-1976<sup>8</sup> et 1985-1994 et représente 37,4% du corpus. Il se caractérise par le thème du "développement" ("développer" est aussi un caractérisant positif), qui passe par la "modernisation" ("moderniser", caractérisant très positif) de l'économie et implique intervention de l'"État" et "planification".

Ce "développement" est aussi "social", comme l'indiquent les suremplois des syntagmes *promotion des femmes, protection de la jeunesse, formation de la main-d'oeuvre* et des vocables *éducation* et *sécurité*. Le développement "culturel" est aussi privilégié par ces discours gouvernementaux, ainsi qu'en témoignent les suremplois des vocables *culture, langue* et des adjectifs *francophone* et *linguistique*.

Les discours gouvernementaux du Parti libéral se démarquent des autres en privilégiant certains secteurs de l'activité étatique comme la protection de l'"environnement". Le gouvernement libéral fera aussi la promotion du "libre-échange". Si l'on en croit d'autres très forts caractérisants positifs, il accordera beaucoup plus d'importance que les autres aux questions "démographiques" et à l'"immigration", à l'"immigrant", à l'"intégration", thèmes qui sont liés au problème linguistique.

Sur le plan constitutionnel, on assiste à un changement important dans le vocabulaire de référence identitaire puisqu'il y a un sous-emploi du vocable *province*, qui caractérisait la période précédente, au profit des caractérisants positifs *collectivité, communauté, citoyens*. Ce discours identitaire refuse pourtant le vocable *peuple* et entretient une certaine ambiguïté, si l'on en juge par l'emploi relativement positif des qualificatifs *québécois* et *canadien* et les nombreuses références au "Canada". L'essentiel réside dans le net suremploi du vocabulaire constitutionnel: *constitution, fédéralisme* et *fédération*, qui atteste du soutien au régime politique existant, avec une volonté manifeste de "révision" de la constitution surtout incarnée par l'accord du lac "Meech". Enfin, notons le peu d'attirance pour l'adjectif *national* et surtout l'usage du *référendum*.

## *La période péquiste*

Les différences de style et d'orientations idéologiques entre le Parti libéral et le Parti québécois se manifestent dans le choix du vocabulaire, différences qui montrent l'affrontement politique, en particulier dans le domaine de la politique constitutionnelle.

Une forte personnalisation du propos est attestée par un net excédent des pronoms personnels de la première personne: *nous* et *je*. Le discours péquiste s'adresse à un interlocuteur qui n'est pas présent lors de l'énonciation, si on en juge par le sous-emploi du pronom *vous* qui caractérisait bien davantage la période

---

<sup>8</sup> Il y a eu un intermède "unioniste" entre 1966 et 1970. Ce gouvernement de l'Union nationale a été élu en raison des inégalités de la carte électorale avec moins de vote (40%) que son adversaire libéral (45%). Il a poursuivi les projets de modernisation amorcés par les libéraux, ce qui est attesté par la classification automatique ascendante.

précédente. Il est remplacé par le *on* qui cumule ici huit emplois sur dix au lieu de cinq comme le voudrait une répartition au hasard. Il faut aussi souligner le suremploi des pronoms *ils* et *les autres*, qui rejettent la personne citée ou visée à l'extérieur de la communauté.

La confrontation avec un adversaire domine ces discours et se manifeste par une fréquence élevée des négations, notamment *ne*, *non*, *pas*, *plus*. C'est un discours de combat contre la parole du Parti libéral et celle du gouvernement fédéral, adversaire absent de l'enceinte de l'Assemblée<sup>9</sup>.

Ce discours se caractérise aussi par une forte tension repérable dans la surutilisation des verbes *agir*, *décider*, *choisir*, *défendre*, ainsi que des principaux verbes modalisateurs *devoir*, *falloir*, *espérer*, *oser*, *pouvoir*, *savoir*, *vouloir*. L'acteur n'est plus tant le *gouvernement*, nom significativement sousemployé, mais plutôt *État* ou *ministre*, vocable employé au masculin et au féminin. Les ancrages spatio-temporels comme les adverbes *ici* et *maintenant*, la datation, l'emploi de la construction *si... alors*, indiquent un texte tourné vers l'action plus que vers l'énoncé de principes qui domine les deux autres textes. Les énoncés péquistes se distinguent aussi par un suremploi des verbes *dire* (lequel, à l'oral, tend à remplacer tous les verbes d'énonciation) et *faire* (remplaçant les verbes d'action); ce qui indique que ces énoncés sont plus oralisés que les autres, leur principal locuteur, René Lévesque, étant reconnu pour ses talents de communicateur. Ce style propre à l'oral est également attesté par un suremploi de la conjonction *que*.

Le discours péquiste est dominé par la "crise", l'"économie" et la nécessité du "changement" et des "réformes". Il fait appel à la "solidarité", au "collectif" (*collectivement*, caractérisant très positivement), au "consensus" et à la "consultation" comme mécanismes de régulation sociale.

Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, la "langue" et la "culture" ne sont pas centrales. La préoccupation dominante est plutôt de nature économique: *entreprises*, *investissements*, *pouvoir d'achat*, *budget* et aussi *million* et *dollar*. Par ailleurs, les secteurs d'intervention qui se démarquent sont les "pensions", les "retraites", la "politique de l'énergie", l'"emploi", la "politique d'aide à l'enfant".

"Nous les Québécois contre Ottawa", tel serait le leitmotiv qui se dégage de l'analyse des caractérisations du vocabulaire constitutionnel utilisé par le Parti québécois. C'est le substantif *Québécois* qui sert à désigner la collectivité de référence. Le PQ néglige le vocabulaire constitutionnel de ses adversaires fédéralistes: *province* et *provincial*. Il marginalise les références au "Canada" et aux vocables reliés au "fédéralisme": *confédération*, *fédération*, *constitution*, *constitutionnel*. Dans un style polémique, ce discours a tendance à surdésigner la partie adverse par le nom de la ville où siège le Parlement fédéral: *Ottawa* et à sous-utiliser l'adjectif *canadien*. On y fait aussi référence aux leaders politiques fédéralistes qui s'opposent à la souveraineté du Québec, personnalisant ainsi le conflit politique.

Le discours péquiste fait relativement peu référence à son propre projet de "souveraineté" politique, ce vocable ne lui étant pas spécifique, mais est plus prolixe sur les modalités d'accession à la souveraineté, tout particulièrement le "référendum".

---

<sup>9</sup> Ce style conflictuel est perçu par l'opposition, qui manifeste bruyamment ses désaccords en séance.

Le suremploi des vocables *choix* et *choisir* sont aussi symptomatiques de cette volonté de changement de statut politique.

\*  
\* \*

Nous nous interrogeons au début de cette recherche sur la relation entre le choix des mots et les positions idéologiques des partis. Nous avons fait l'hypothèse que le choix du vocabulaire gouvernemental reflétait beaucoup plus les orientations idéologiques des partis que les effets de conjoncture et que le renouvellement du vocabulaire politique était plus affecté par les changements de partis au pouvoir que par le passage du temps.

Notre analyse illustre en fait deux phénomènes. Jusque dans les années 1970, il s'établit une relative "chronologicit " du vocabulaire gouvernemental, c'est- -dire qu'en d pit des changements de parti au pouvoir, une relative continuit  s'impose dans le vocabulaire utilis , les diff rences, qui distinguent le groupe A du groupe B,  tant attribuables   des effets de conjoncture. Cette continuit  est aussi attest e par la proximit  lexicale des discours lib raux et unionistes dans la d cennie 1960. Mais ces effets de conjoncture semblent tr s limit s, puisque la plupart des partis, qui restent longtemps au pouvoir, devraient th oriquement accro tre leur vocabulaire pour tenir compte des nouveaux enjeux qu'impose le passage du temps. Or nous avons plut t constat  que plus un parti reste longtemps au pouvoir, plus l'accroissement de son vocabulaire d cline.

La th se de la continuit  qui caract rise la premi re moiti  de notre corpus est infirm e par la suite, avec le s isme lexical provoqu  par l'arriv e au pouvoir du Parti qu b cois en 1976. D s lors, les effets de conjoncture paraissent beaucoup moins d terminants que les effets de positionnement id ologique. Si la variable conjoncturelle avait conserv  une influence significative sur le choix du vocabulaire, on se serait attendu   ce que des discours prononc s   quelques ann es d'intervalle par des partis diff rents aient tendance   plus se ressembler sur le plan lexical que les  nonc s de politique formul s vingt ans plus t t par les m mes partis. Or l'inverse se produit, ce qui traduit la stabilit  id ologique des deux partis lib ral et p quistes<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> En outre, si la variable conjoncturelle avait une influence permanente, on se serait attendu   ce que des discours prononc s   quelques ann es d'intervalle par des partis   id ologies diff rentes aient tendance   se ressembler davantage que les  nonc s de politique formul s vingt ans plus t t par les m mes partis.

## Résumé / Abstract / Compendio

### LES MOTS DU POUVOIR. CINQUANTE ANS DE DISCOURS INAUGURAUX AU QUÉBEC (1944-1996)

Le "discours du trône" au Québec sert à exposer le programme de chaque gouvernement. 49 textes font l'objet d'analyses lexicométriques. La conjoncture et l'émergence de nouveaux enjeux expliquent en partie l'évolution du vocabulaire. L'étude de la périodisation fait apparaître le "séisme lexical" que produit l'arrivée au pouvoir du Parti québécois et l'impact de l'idéologie partisane dans les apparentements des emplois.

Mots clés: Québec, discours du trône, lexicométrie, 1944-1996

### *THE WORDS OF POWER. FIFTY YEARS OF INAUGURAL SPEECHES IN QUEBEC (1944-1996)*

*The speech of the throne in Quebec is used to detail the programme of each government. Forty-nine texts provide the material for lexicometric analyses. The circumstances and the emergence of new stakes partly explain the evolution in vocabulary. The study of the period highlights the lexical seismic shift that was produced by the Quebecer party coming to power, and the impact of a partisan ideology on the grouping of electoral lists of jobs.*

*Key words: Quebec, speech of the throne, lexicometry, 1944-1996*

### *LAS PALABRAS DEL PODER. CINCUENTA AÑOS DE DISCURSOS INAUGURALES EN QUEBEC (1944-1996)*

*El "discurso del trono" en Quebec sirve para exponer el programa de cada gobierno. Cuarenta y nueve textos fueron objeto de análisis lexicométricos. La coyuntura y la aparición de nuevos problemas explican en parte la evolución del vocabulario. El estudio de la periodización hace aparecer el "seismo lexical" que produce la llegada al poder del Partido del Quebec y el impacto de la ideología partidaria en los acercamientos de los empleos lexicales.*

*Palabras claves: Quebec, discurso del Trono, lexicometría, 1944-1996*